

## ADDENDUM

### PLAGE DE LA BOUILLABASSE - LOT N° 3

Concernant le lot n°3 de la plage de la Bouillabaisse, dont l'activité est « matelas/parasol », il sera autorisé l'installation de coffres en bois permettant le stockage des matelas et des parasols.

L'emprise au sol totale de ces coffres de rangements ne devra pas dépasser 20 m<sup>2</sup>.

Leur hauteur ne devra pas dépasser 90 cm.